

1^{er} concours de chiens de sauvetage-décombres

Texte et photos Daniel Grignon

Au sein de la commission d'utilisation nationale de la SCC, il a été récemment créé un groupe de chiens de « sauvetage » ! Le terme n'est peut-être pas approprié car en fait, il ne s'agit pas de sauvetage à l'eau mais plus précisément de recherches de personnes sous les décombres, les avalanches, en pistage ou en quête de surface et ceci dans un cadre purement sportif !



Un nouveau groupe de travail

Des « supporteurs de chiens de décombres » n'appréciaient pas la création d'un tel groupe dont le but est de promouvoir ces activités spécifiques. Ils ont bien tort, car le sport canin est un « vivier » : non seulement pour le choix de géniteurs dans le cadre de l'amélioration des races canines mais aussi dans l'évolution des techniques ! Je pense que cela ne devrait déranger personne ? L'objectif du groupe est de développer ces activités, de planifier des journées d'informations et d'organiser des compétitions auprès des clubs affiliés à la SCC qui sont ouverts à tous types de chiens LOF ou non sans distinction de race

et de taille... Le règlement de ces concours de chiens de sauvetage a été approuvé par la FCI à Mexico en juin 1999, classifié de la façon suivante :

- test de qualification : décombres - quête en surface - pistage - avalanche ;
- décombres A et B ;
- quête en surface A et B ;
- pistage A et B ;
- avalanche A, B et C.

Ces épreuves sont divisées en trois parties : obéissance - dextérité - recherche.

Un premier concours

Enfin, pour la première fois en France, le groupe de travail des chiens de sauvetage a organisé les 11 et 12 juillet 2009 sur les terrains du club canin d'Aspres-sur-Buech

dont le président est Yannick Douaud, un concours de chiens de sauvetage. Le premier juge désigné n'était autre que Patrick Villardry, connu pour son excellente connaissance du pistage et des décombres, il a participé par ailleurs deux fois aux



Albino.

championnats du monde de chiens de sauvetage dans un cadre professionnel.

Samedi 11 juillet: le matin, un certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation (CSAU) a été présenté par les concurrents suivants:

■ Camille Vachet avec Dune des Garrigues de la Madeleine, BAF;

■ Philippe Anguille avec Carl de la Petite Renardière, BBMM;

■ Serge Kluczny avec Vlam de Mousenne, BBMM;

■ Sylvain Viaud avec Bhopal d'Akira, BBMM;

■ Chloé Serres avec Cherry, xBaustalF;

■ Annick Vialet avec Dove Black des Paradis Sauvages de Ménéstrueil, BaustalF.

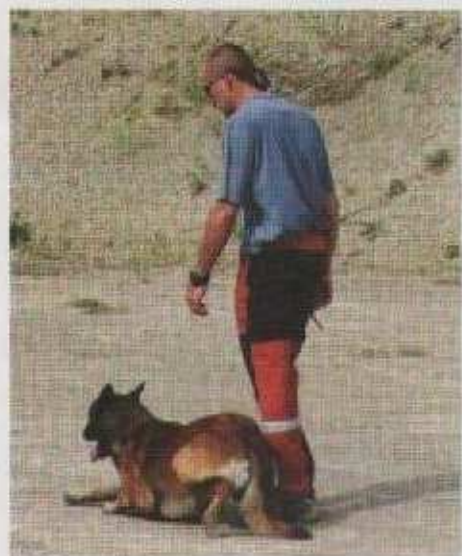
Pour rappel, le pointage des épreuves (100 pts) est ainsi réparti: stabilité et sociabilité (40 pts), marche en laisse (20 pts), absence du maître (20 pts), rappel (20 pts).

En fin de matinée, un seul participant (Camille Vachet avec Dune) était inscrit pour le test de qualification de recherche en pistage (100 pts): tenue de piste (50 pts), objets (10x3 = 30 pts), désignation (20 pts).

La piste est tracée par le conducteur sur une longueur de 600 pas avec deux angles et le dépôt de trois objets de la taille maximum d'une chaussure. Le départ est marqué. Le pistage s'exécute après une attente de 30 mn. Le conducteur utilise une longe de 10 m ou laisse son chien libre.

L'après-midi, tous les concurrents inscrits participent aux épreuves d'obéissance et de dextérité:

1. Test de qualification commun à toutes les disciplines (100 pts): cinq équipes - marche en laisse (10 pts) - marche sans



Ramper pour Bouba.

laisse (15 pts) - marche sur du matériel désagréable (10 pts) (la surface (3x3 m) est composée de pierres, de plaques de tôle) - courir devant le maître avec rappel (10 pts) - franchir trois obstacles différents (15 pts) - passage d'une passerelle fixe en bois précédée d'une rampe (10 pts) - porter et remettre le chien (10 pts) - coucher libre sous diversion (10 pts).

2. Échelon A/obéissance (50 pts): deux équipes. Deux coups de feu peuvent être tirés à tout moment sauf à l'envoi en avant - suite sans laisse (10 pts) - assis pendant suite sans laisse (5 pts) - couché avec rappel (5 pts) - debout avec rappel (5 pts) - rapport d'objet (5 pts) - ramper (5 pts) - coucher sous diversion (10 pts).

3. Échelon A/dextérité (50 pts): deux équipes - pont mobile (5 pts) - bascule (5 pts) - échelle horizontale (10 pts) - saut en longueur (5 pts) - marcher sur du matériel désagréable (5 pts) - diriger à distance (10 pts) - porter et remettre le chien (10 pts).

Dimanche 12 juillet: les épreuves de recherches ont lieu sur le terrain d'entraînement à Villar-St-Pancrace près de Briançon.

1. Test de qualification (100 pts): recherche (30 pts), désignation (70 pts) dont les concurrents sont:

■ Sylvain Viaud avec Bhopal d'Akira, BBMM;

■ Ludovic Mousse avec Chanel des Gaillard des Terres Froides, BBeauceF;

■ Marion Le Van avec Asoka du Moulin de Sore, SharpeiM;

■ Jean-Philippe Doiteau avec Albina des Gardiens du Pacte, BblancF.

La surface du terrain est de 400 à 600 m² sur un niveau. Une seule victime qui est positionnée dans sa cachette 10 mn avant le commencement du travail. La cachette permet la visibilité et le contact physique entre le chien et la victime.

2. Échelon A (200 pts): recherche (80 pts), désignation des victimes (60x2 = 120 pts). Deux concurrents: Christophe Besson avec Bouba d'Akira, BBMM et Yannick Douaud avec Sorro du Clos Champchény, BBMM. La surface du terrain est de 600 à 800 m² sur un ou plusieurs niveaux. Deux victimes sont placées 15 mn avant le début de l'épreuve... Les cachettes ne permettent pas la visibilité et le contact physique entre le chien et la victime. Des distractions sont incluses (feux, moteurs, martèlements...) Ainsi que coups de feu à proximité du terrain parcouru par une ou plusieurs personnes.



Passage de l'échelle.

Pendant ces deux journées, des observateurs de diverses régions ont été très intéressés pour créer une section dans leur club respectif et des « supporters » ne sont pas restés indifférents. Il faut aussi signaler la présence sur le terrain du lieutenant Frédéric Lompéz du 132e BCAT de Suippes en tant que futur juge dans le cadre d'une volonté de rapprochement de la SCC avec les administrations. Félicitations aux organisateurs, aux concurrents, au juge qui ont « essayé les plâtres » d'une première!

Quant à l'avenir... Un engouement certain pour ce sport canin, tout nouveau, qui augmente le choix des disciplines! Ces épreuves sont très accessibles à tous les chiens équilibrés disposant d'une bonne obéissance et capables de s'adapter à des environnements variés. Comme l'obéissance, c'est aussi la porte ouverte à un championnat du monde! Avis aux amateurs! Il restera à organiser des formations! Et s'équiper de casque et de gants de manutention pendant l'épreuve de recherches. Pour information, le groupe de travail est ainsi composé:

■ Yannick Douaud, responsable, chargé de la gestion des résultats et de la quête en surface;

■ Camille Vachet, secrétaire, chargé de la recherche en avalanche;

■ Patrick Villandry, chargé de la gestion des juges et du pistage;

■ Serge Kluczny, chargé de la relation avec les concurrents et de la recherche en décombres.

De la persévérance à tous et rendez-vous en mars 2010 aux Ménuires pour le concours de chiens d'avalanche! Je rappelle pour certains que ces épreuves ne sont pas élaborées pour aboutir à des actions opérationnelles tout comme les chiens de ring ne sont pas des chiens de police!